

REPUBLIQUE FRANCAISE : LIBERTE, EGALITE, FRATERNITE

Région Rhône Alpes Département de la Haute-Savoie Arrondissement de St Julien en Genevois Canton de St Julien en Genevois Commune de Contamine-Sarzin (74270)	Extrait du registre des délibérations du conseil municipal Séance du jeudi 25 septembre 2025 Par suite d'une convocation en date du 5 septembre 2025, les membres composant le conseil municipal se sont réunis en mairie, le jeudi 25 septembre 2025 à 20h00 sous la présidence de Monsieur Georges Canicatti, Maire.
Nombre de conseillers : 15 En exercice : 13 Présents : 10 Votants : 12 Délibération n°D_2025_09_25_11	Etaient présents : M. Georges Canicatti, Mme Anne-Marie Ceccon, M. Christophe Comé, M. Julien Langloys, Mme Pierrette Baton Marechal, M. Marc Brunier, Mme Carole Chen, M. Laurent Esteulle, Mme Josiane Masson, M. Christophe Piazzoni Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L2121-17 du code général des collectivités territoriales. Absents ayant donné procuration : M. Louis Buda à M. Georges Canicatti, M. Jean-Philippe Gecchele à M. Christophe Comé Absent excusé : / Absent : M. Norbert Regard Le président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L2121-15 du code général des collectivités territoriales à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil. Mme Pierrette Baton Marechal est désignée pour remplir cette fonction.

Objet : Demande de subvention pour l'opération Nez Rouge Haute-Savoie du 31 décembre 2025

Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier du comité Opération Nez Rouge Haute-Savoie par lequel l'association sollicite la commune pour l'octroi d'une subvention pour la réalisation de l'opération Nez Rouge du 31 décembre 2025. Il rappelle que les bénévoles de l'association prennent en charge et accompagnent à leur domicile et avec leur véhicule les personnes aux facultés affaiblies qui ne sont pas en mesure de conduire.

Au vu de la demande, après en avoir délibéré, le conseil municipal, à mains levées, par 7 voix pour (Mme Pierrette Baton Maréchal, MM Christophe Comé, Jean-Philippe Gecchele, Julien Langloys, Laurent Esteulle, Christophe Piazzoni) et 5 voix contre (Mmes Carole Chen, Anne-Marie Ceccon et Josiane Masson, MM. Georges Canicatti et Louis Buda) décide :

- **D'OCTROYER** une subvention d'un montant de 100 € au comité Opération Nez Rouge Haute-Savoie.
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer toutes pièces nécessaires.

Les crédits correspondants seront inscrits à l'article « 6574 – Subvention de fonctionnement aux associations et autres personnes de droit privé » du budget principal M57 de l'exercice 2025.

Ainsi fait et délibéré aux jour, mois et an ci-dessus.

Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Délibération certifiée exécutoire	Extrait conforme au registre des délibérations.
Compte tenu de sa télétransmission le : 29 septembre 2025	Fait à Contamine-Sarzin, le 25 septembre 2025
De sa publication : 29 SEP. 2025	Le Maire,   Le secrétaire de séance, 
Et de sa mise en ligne le : 01 OCT. 2025	Georges CANICATTI Pierrette BATON MARECHAL

